

Evaluation de la situation épidémiologique

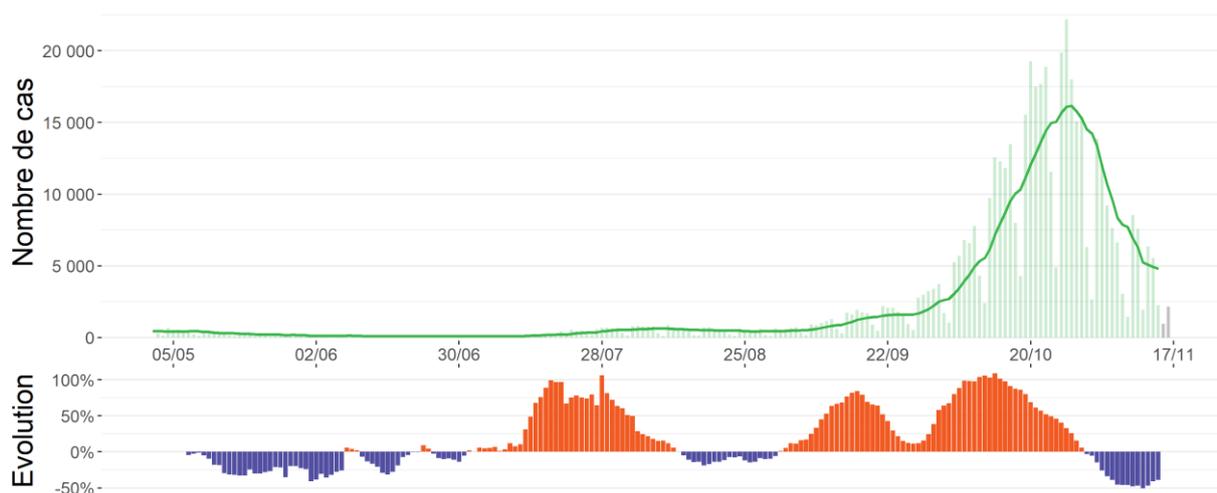
RAG 18/11/2020

L'évaluation hebdomadaire de la situation épidémiologique s'appuie, entre autres, sur le baromètre (au niveau national et provincial), validé par le comité de concertation. Celui-ci se base sur les indicateurs suivants: le nombre de nouvelles infections au cours des deux dernières semaines et le taux de positivité, ou le nombre de nouvelles admissions à l'hôpital au cours de la semaine écoulée. Ces indicateurs sont principalement destinés à l'évaluation d'une tendance à la hausse. Dans le cas d'une tendance à la baisse, la pression continue sur le système de soins de santé joue un rôle plus important dans l'évaluation.

NIVEAU NATIONAL

Au cours de la semaine du 8 au 14 novembre, le nombre moyen de nouvelles infections a encore fortement diminué avec une baisse de 39 % par rapport à la semaine précédente. Une moyenne de 4 805 nouvelles infections a été rapportée par jour par rapport à 7 877 la semaine précédente (Figure 1). On observe un léger ralentissement de la baisse, dont l'importance est difficile à estimer pour l'instant et qui devra être suivie de près.

Figure 1 : Évolution du nombre total de nouvelles infections confirmées en Belgique

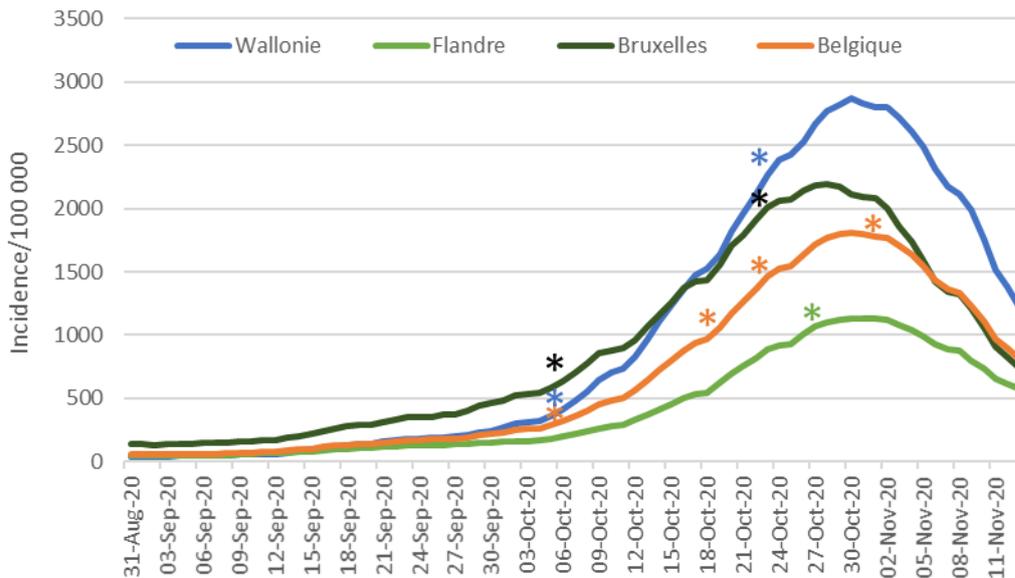


L'incidence cumulée pour la Belgique a également diminué, passant de 1 362/100 000 la semaine dernière à 772/100 000 cette semaine. Au sein de l'UE la Belgique se situe à présent à la 14^e place d'incidence la plus élevée. Dans un certain nombre d'autres pays de l'UE, l'incidence diminue également mais moins rapidement, dans d'autres pays (nombre limité),

elle augmente légèrement. A noter que la comparaison entre les pays est difficile. En outre, la Belgique a actuellement une stratégie de dépistage différente de celle d'il y a quelques semaines (temporairement plus de test pour les contacts à haut risque), mais l'incidence des tests reste élevée comparé aux autres pays européens.

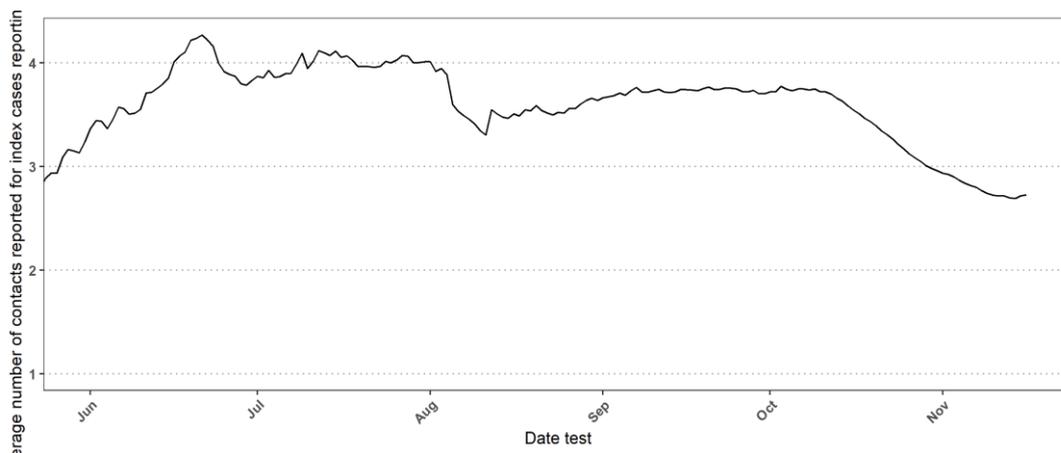
L'incidence est toujours la plus élevée en Wallonie, mais la différence entre les régions diminue (Figure 2).

Figure 2 : Incidence cumulée sur 14 jours pour 100 000, Belgique et par région, avec indication de la date de prise de mesures (*) à chaque niveau



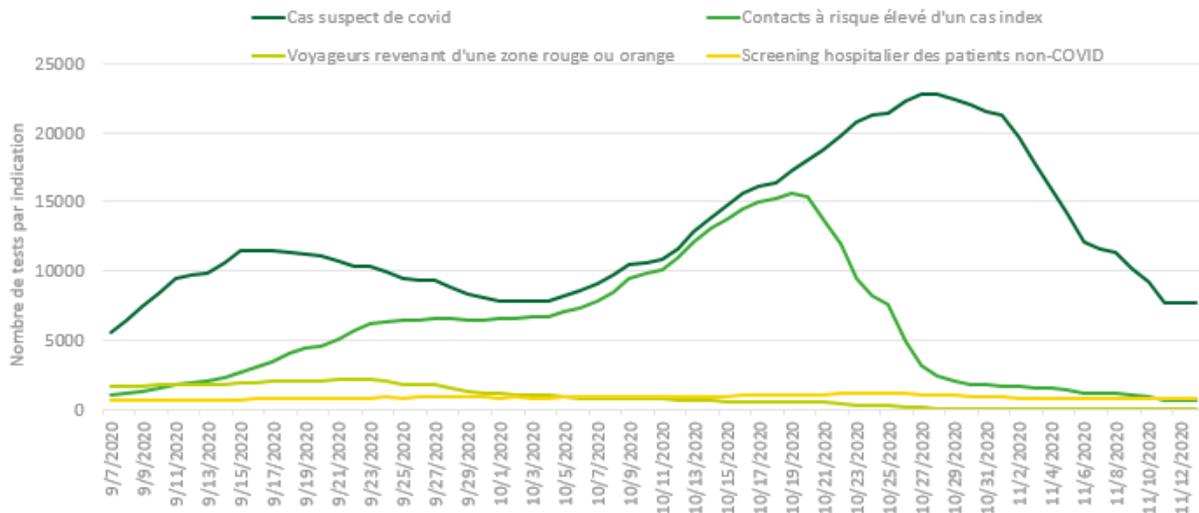
Suite aux nouvelles mesures prises début novembre, le nombre de contacts à haut risque déclarés par cas index n'a pas vraiment diminué (on observe un peu moins de 3 contacts déclarés par personne). La diminution la plus significative (mais relativement limitée aussi) a été constatée début octobre quand le nombre de contacts rapprochés a été limité à un maximum de 3 personnes (en dehors de la famille), le nombre de contacts signalés est alors progressivement passé de près de 4 à 3. A noter que le nombre de contacts rapporté peut être sous-déclaré, par crainte de devoir déclarer plus de contacts étroits que le nombre autorisé par les mesures en vigueur.

Figure 3: Évolution du nombre moyen de contacts à haut risque rapportés par cas index



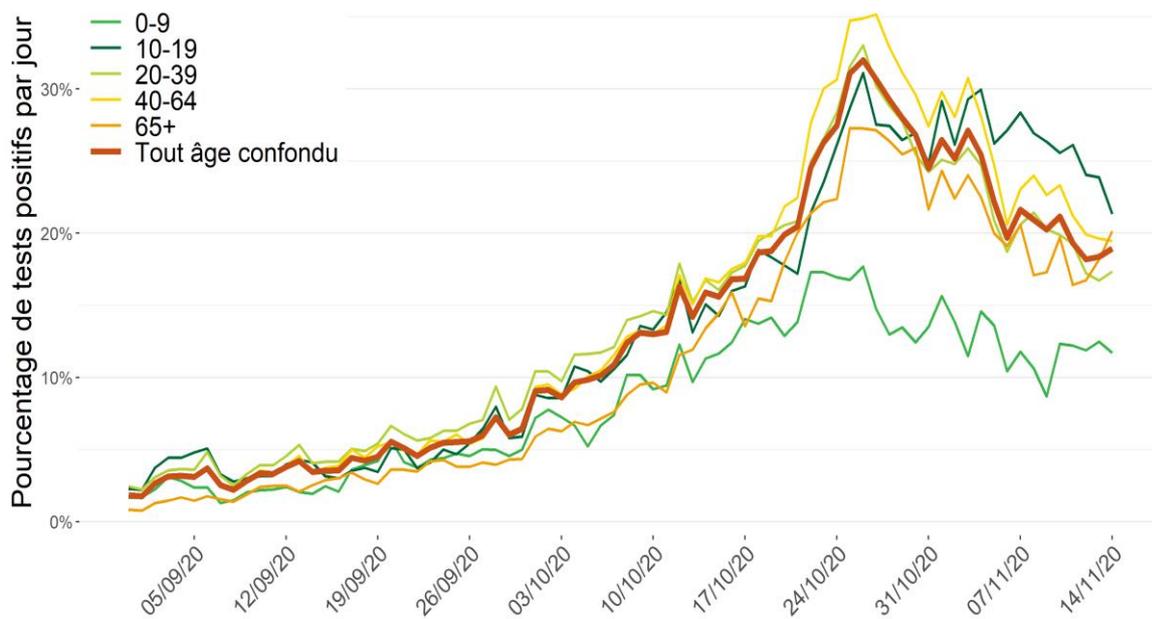
Le nombre de tests a encore diminué pour atteindre une moyenne quotidienne d'environ 28 000 tests par jour. Le nombre de personnes symptomatiques testées semble s'être stabilisé ces derniers jours (Figure 4).

Figure 4 : Nombre de tests effectués par indication et par jour, exprimé en moyenne mobile sur 7 jours



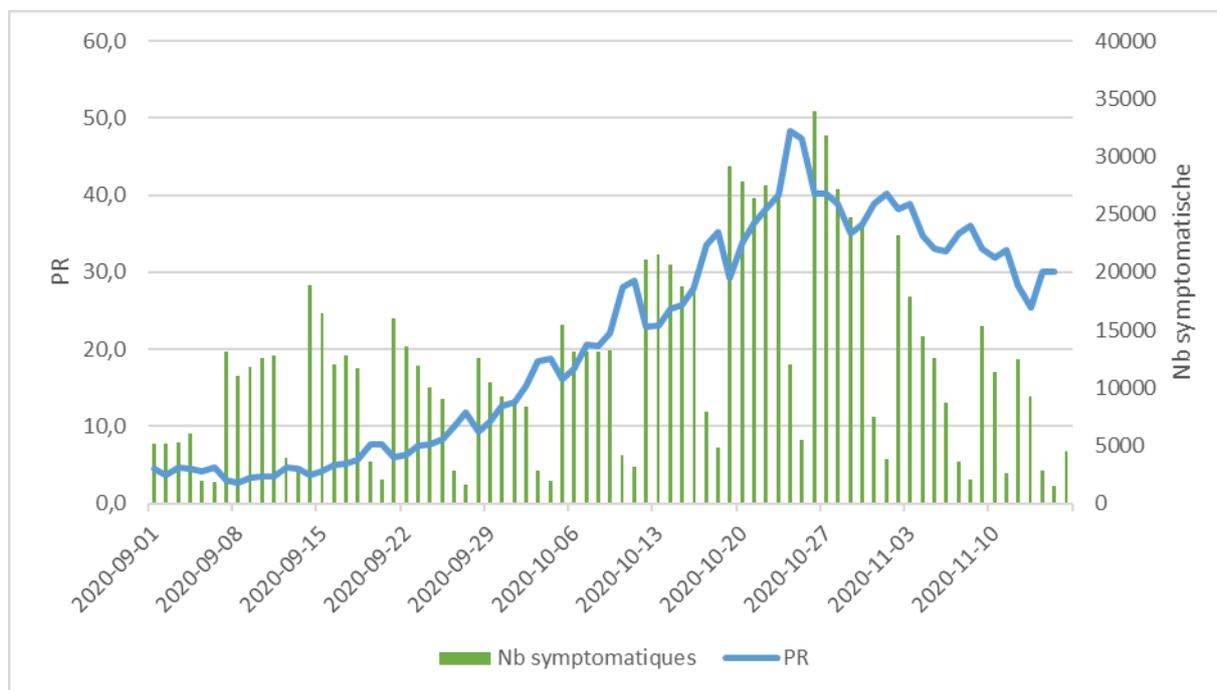
Le taux de positivité (PR) a encore légèrement diminué, mais reste élevé, avec une valeur moyenne de 19,5 % par rapport à 24,1 % la semaine dernière (Figure 5). Le PR est le plus élevé dans la tranche d'âge 10 - 19 ans. Il reste stable pour la tranche d'âge 0 - 9 ans, mais est néanmoins inférieur à celui des autres tranches d'âge (PR <15%).

Figure 5 : Taux de positivité par groupe d'âge à partir du 31/08/20



Chez les personnes présentant des symptômes, le PR diminue légèrement avec une valeur moyenne autour de 30 % (Figure 6).

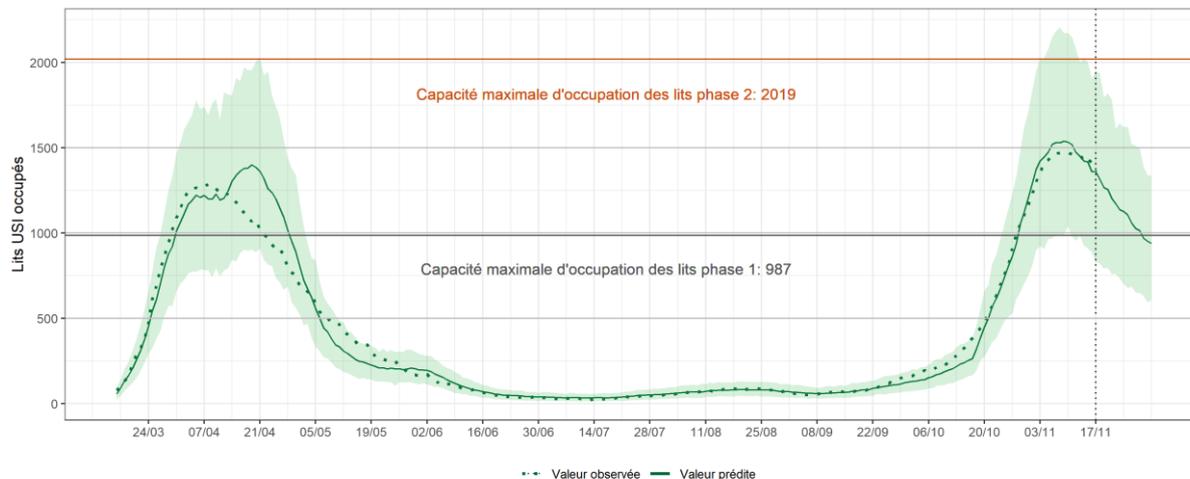
Figure 6 : Nombre de personnes symptomatiques testées et taux de positivité



Au cours de la semaine dernière, le nombre total de consultations chez les médecins généralistes pour syndrome grippal (Influenza-like Illness) a légèrement diminué pour atteindre 191 consultations pour 100 000 habitants. Toutefois, le nombre de médecins participants à Bruxelles était faible et les résultats doivent être interprétés avec prudence. Le nombre d'infections a diminué dans toutes les tranches d'âge, à l'exception des personnes âgées de 65 ans et plus.

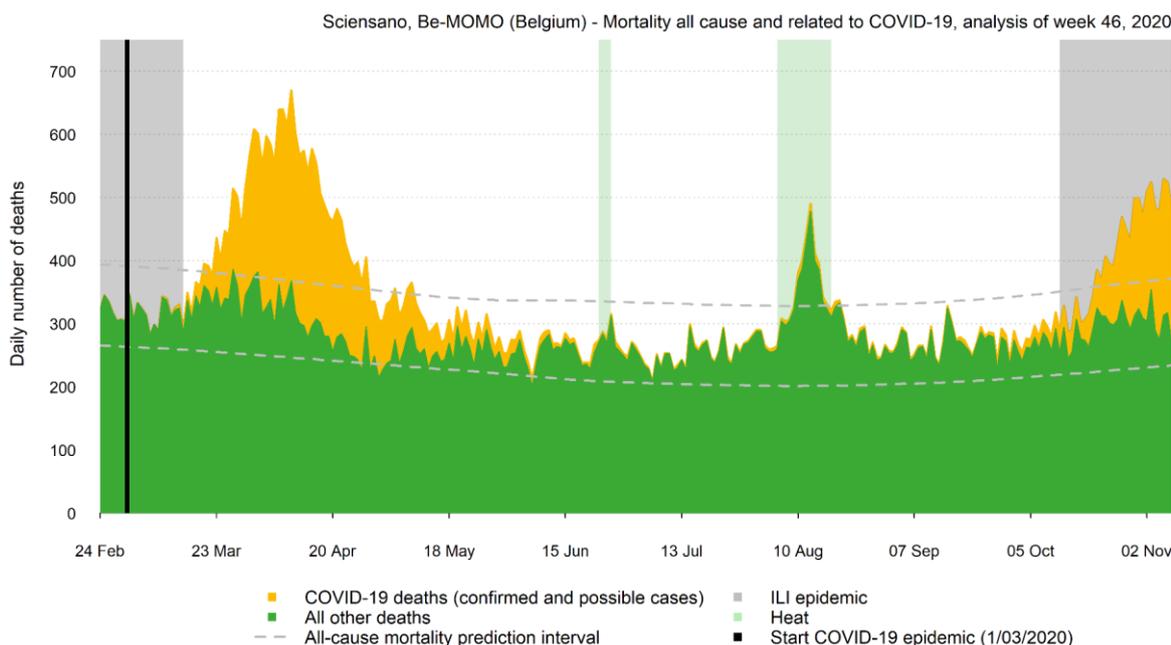
Le taux de reproduction basé sur le nombre d'hospitalisations est resté à peu près stable (0,804). Il y a une légère diminution du nombre de lits d'hôpitaux occupés (-11%, jusqu'à 6 264 lits) et du nombre de lits occupés en USI (1 359, diminution de 8%). Le modèle de prédiction de la Figure 7 indique une poursuite de la diminution du nombre de lits occupés en soins intensifs au cours des 2 prochaines semaines.

Figure 7 : Évolution et prédiction du nombre de lits occupés aux soins intensifs
(en pointillé: valeurs observées; ligne pleine: valeur prédite; faisceau vert: intervalle de confiance pour la prédiction)



Au cours de la semaine du 9 au 15 novembre, le nombre de décès dus au COVID-19 a légèrement diminué par rapport à la semaine précédente, avec 1 254 décès enregistrés, allant de 157 à 205 par jour. La Flandre a enregistré le plus grand nombre de décès (n = 576), suivie par la Wallonie (n = 557) et par Bruxelles (n = 121). Cela correspond à une incidence de mortalité (sur 7 jours) de 8,7/100 000 pour la Flandre, 15,3/100 000 pour la Wallonie et 9,9/100 000 pour Bruxelles. Sur les 1 254 décès, 485 sont survenus dans des MRS (38,9%) et 763 à l'hôpital (60,8%). En outre, 121 résidents de MRS sont décédés à l'hôpital, pour un total de 606 décès parmi les résidents de MR/MRS. Au total, 80% des résidents de MR sont donc décédés dans l'établissement. Pour la semaine 46, une surmortalité est toujours enregistrée (Figure 7).

Figure 8 : Mortalité toutes causes et COVID-19 en Belgique, jusqu'à la semaine 46
Tout ce qui se trouve au-delà de la ligne pointillée grise la plus élevée représente une surmortalité.



Dans les maisons de repos et de soins (MRS), le nombre de nouveaux cas confirmés (par semaine) a continué à diminuer au cours de la semaine dernière (du 11 novembre au 17 novembre) pour la Wallonie et Bruxelles, avec une baisse de -6 % pour la Wallonie et de -28,2 % pour Bruxelles par rapport à la semaine dernière. En Flandre (+1,4 %) et dans la communauté germanophone (+8 %, ce qui concerne un très petit nombre de cas), on constate une légère augmentation. Le nombre de MRS signalant au moins 2 nouveaux cas COVID-19 confirmés parmi les résidents au cours de 7 jours a également diminué la semaine dernière, avec un total de 91 nouveaux groupes au cours de la période allant du 09/11 au 15/11 (contre 124 la semaine précédente). Néanmoins, le nombre de MRS touchées reste important (au 17/11, la part de MRS rapportant 10 cas confirmés ou plus était de 28 % en Wallonie, 20 % en Flandre, 15 % à Bruxelles et 13 % en communauté germanophone) et les experts du RAG restent préoccupés par cette situation, notamment en raison de la mortalité élevée des résidents.

Conclusion et recommandations

Sur base des indicateurs du baromètre, tant le nombre de nouvelles infections et PR que le nombre de nouvelles hospitalisations (voir également les Figures 9 et 10), la Belgique se situe toujours au niveau d'alerte 4.

Le nombre de nouvelles infections continue à diminuer et le nombre de nouvelles hospitalisations est également en baisse. Cependant, le nombre de lits d'hôpitaux occupés, en particulier aux soins intensifs, ne diminue que lentement, le taux de positivité reste élevé, indiquant que le virus circule encore largement et il y a toujours des foyers importants dans les MRS, avec une haute mortalité. Il faut également attendre de voir l'impact de la fin des vacances d'automne prolongées et de l'augmentation de la mobilité qui en découle. Par conséquent, l'urgence sanitaire reste en place pour le moment.

Les experts du RAG soutiennent la décision de tester à nouveau les contacts à haut risque maintenant que la capacité de test PCR est à nouveau suffisante. Toutefois, il est rappelé qu'un test est recommandé dès que possible après l'identification du contact à haut risque, pour permettre la recherche immédiate des contacts autour d'un contact à haut risque positif. D'un point de vue épidémiologique, ce test est plus important qu'un test pour pouvoir arrêter une quarantaine plus tôt. Par conséquent, dès qu'une capacité de testing supplémentaire sera disponible, la possibilité de réintroduire un test précoce devrait être reconsidérée.

Aucune mesure supplémentaire n'est actuellement recommandée.

Décision de classement: Situation d'urgence sanitaire pour l'ensemble du territoire.

PROVINCES

L'incidence cumulée sur 14 jours diminue partout mais reste supérieure à 400/100 000 dans toutes les provinces, sauf au Limbourg. Les provinces de Wallonie présentent toujours les incidences les plus élevées, mais il y a une forte diminution (l'incidence diminue de moitié à Liège).

Le taux de positivité (PR) a également diminué dans toutes les provinces. Dans les provinces de Flandre, le PR varie de 12,8 % à 14,9 %. A Bruxelles, dans les provinces de Wallonie et dans la communauté germanophone, le PR est toujours supérieur à 20% (dans le Hainaut et à Liège il est supérieur à 30%).

Le nombre de nouvelles hospitalisations pour 100 000 habitants et par semaine a diminué dans toutes les provinces. Le nombre d'hospitalisations pour 100 000 habitants reste toujours le plus élevé dans le Hainaut (Annexe 1).

	Incidence sur 14j pour 100 000 infections	Rt ¹	PR	Incidence sur 7j pour 100 000 hospitalisations ²	Niveau d'alerte
Belgique	772	0,727	19,5%	28,2	Etat d'urgence
Anvers	506	0,794	14,1%	16,5	4
Brabant flamand	493	0,756	14,8%	10,6	4
Brabant wallon	787	0,839	26,6%	18,5	Etat d'urgence
Flandre occidentale	685	0,806	14,4%	34,0	4
Flandre orientale	656	0,875	14,6%	28,5	4
Hainaut	1 263	0,677	31,8%	50,8	Etat d'urgence
Liège	1 207	0,634	30,8%	34,3	Etat d'urgence
Limbourg	391	0,924	12,7%	15,8	4
Luxembourg	1 025	0,807	22,7%	23,7	Etat d'urgence
Namur	1 108	0,717	27,6%	29,0	Etat d'urgence
Bruxelles	696	0,698	25,3%	39,4	Etat d'urgence
Communauté germanophone	775	0,628	28,1%	38,5	Etat d'urgence

Sur base du nombre de nouvelles infections et du PR, toutes les provinces et Bruxelles seraient au niveau d'alerte 4, sauf le Limbourg (Figure 9). L'incidence dans ce dernier est juste en-dessous du seuil de 400/100 000, mais le PR est toujours élevé et il est certainement trop

¹ Taux de reproduction calculé sur base du nombre de nouvelles infections. Vu le changement de stratégie de testing, ces valeurs ne peuvent pour le moment plus être correctement interprétées.

² Données de la semaine 45 (2 au 8 novembre).

tôt pour envisager d'assouplir les mesures. C'est pourquoi le niveau 4 y est maintenu. Le RAG maintien également toujours le niveau d'alerte le plus élevé, à savoir l'urgence sanitaire à Bruxelles, les provinces de Wallonie et à la communauté germanophone parce que les indicateurs y sont toujours défavorables (notamment le PR élevé, indiquant une circulation encore très élevée) et il faut également attendre l'impact de la réouverture des écoles.

Comme la semaine dernière, sur base des hospitalisations, toutes les provinces seraient au niveau d'alerte 4 à l'exception du Brabant flamand (Figure 10).

Figure 9 : Baromètre basé sur l'incidence de nouvelles infections sur 14 jours et PR

La ligne pointillée représente la transition vers le niveau d'alerte 3 et la ligne noire vers le niveau d'alerte 4. Le point représente la prédiction de l'incidence dans les 2 semaines, si la tendance actuelle se poursuit.

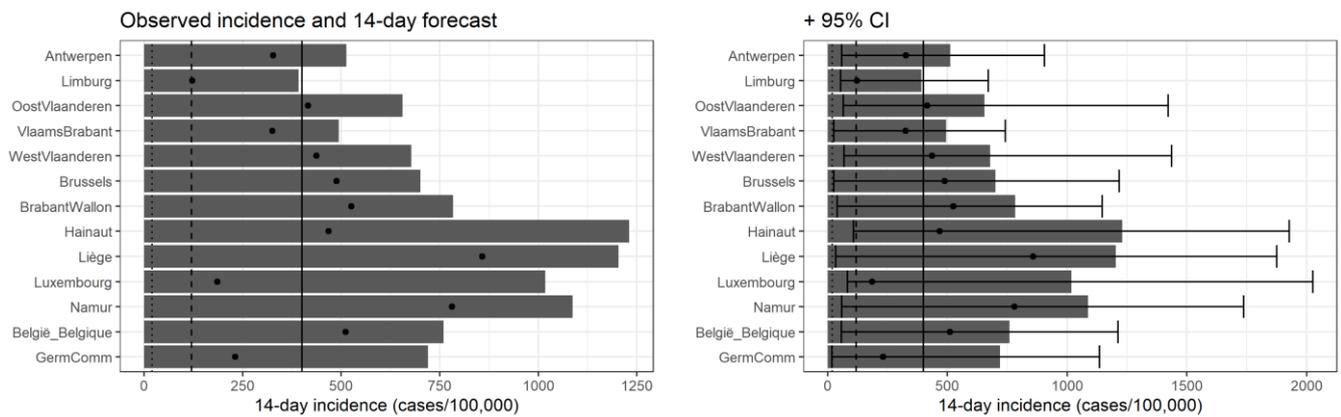
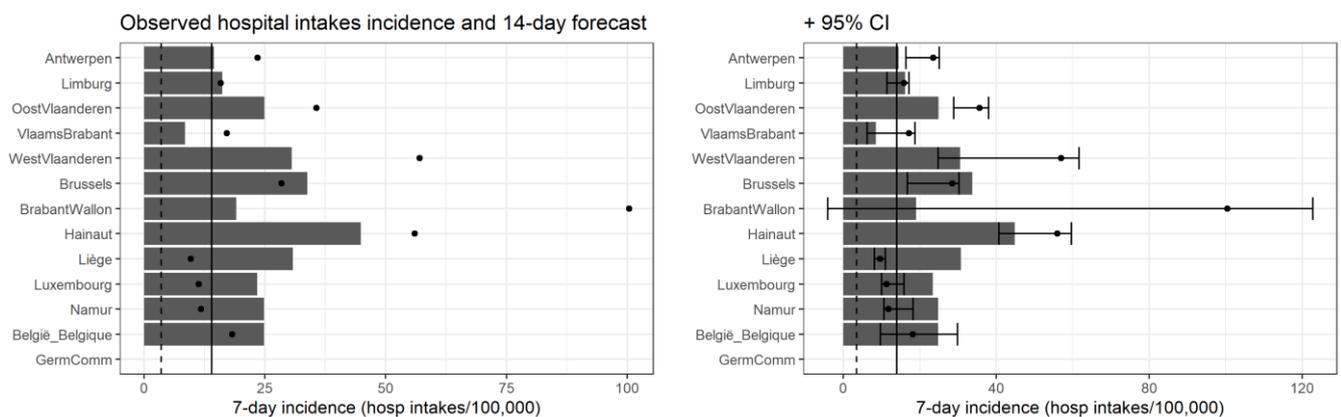


Figure 10: Baromètre basé sur l'incidence de nouvelles d'hospitalisations sur 7 jours³

La ligne pointillée représente la transition vers le niveau d'alerte 3 et la ligne noire vers le niveau d'alerte 4. Le point représente la prédiction de l'incidence dans les 2 semaines, si la tendance actuelle se poursuit.



³ A noter que des transferts vers d'autres hôpitaux sont réalisés dès qu'un seuil d'occupation de lits est atteint. Dans la phase actuelle de l'épidémie, cet indicateur est donc moins représentatif au niveau des provinces.

COMMUNES

Toutes les provinces sont au niveau d'alerte 4 ou en état d'urgence. Aucune commune ne sera donc évaluée individuellement cette semaine.

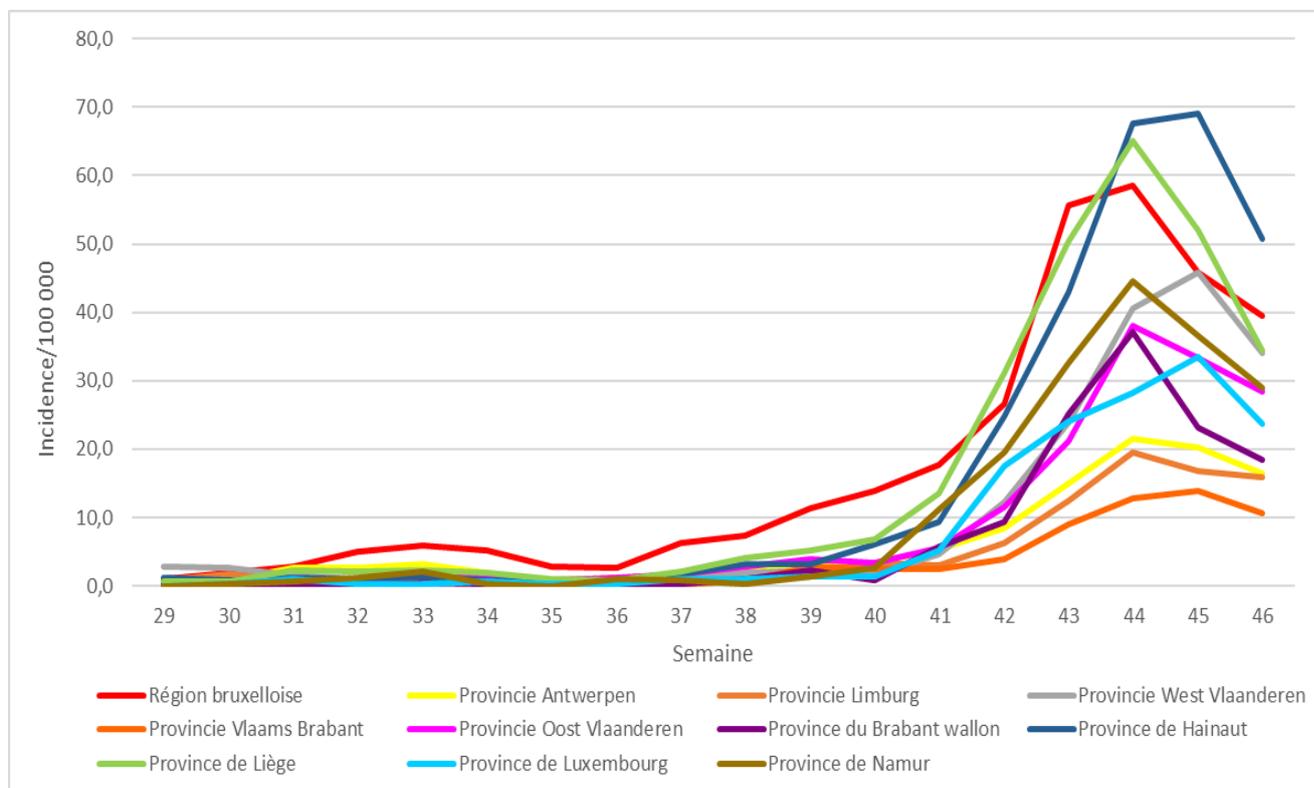
Dans l'annexe 2, les municipalités sont représentées par province en fonction de l'incidence cumulée sur 14 jours et du taux de positivité. La différence entre les communes au sein d'une même province semble être généralement en augmentation, sauf à Anvers et au Limbourg.

Les personnes suivantes ont participé à cet avis :

Emmanuel André (UZ Leuven); Emmanuel Bottieau (ITG) ; Steven Callens (UZ Gent); Géraldine De Muylder (Sciensano) ; Alexandra Gilissen (ONE) ; Naïma Hammami (ZG) ; Niel Hens (UHasselt-UA); Valeska Laisnez (Sciensano); Tinne Lernout (Sciensano); Romain Mahieu (COCOM); Pierrette Melin (Uliège); Geert Molenberghs (UHasselt-KUL); Steven Van Gucht (Sciensano), Greet Van Kersschaever (Domus medica).

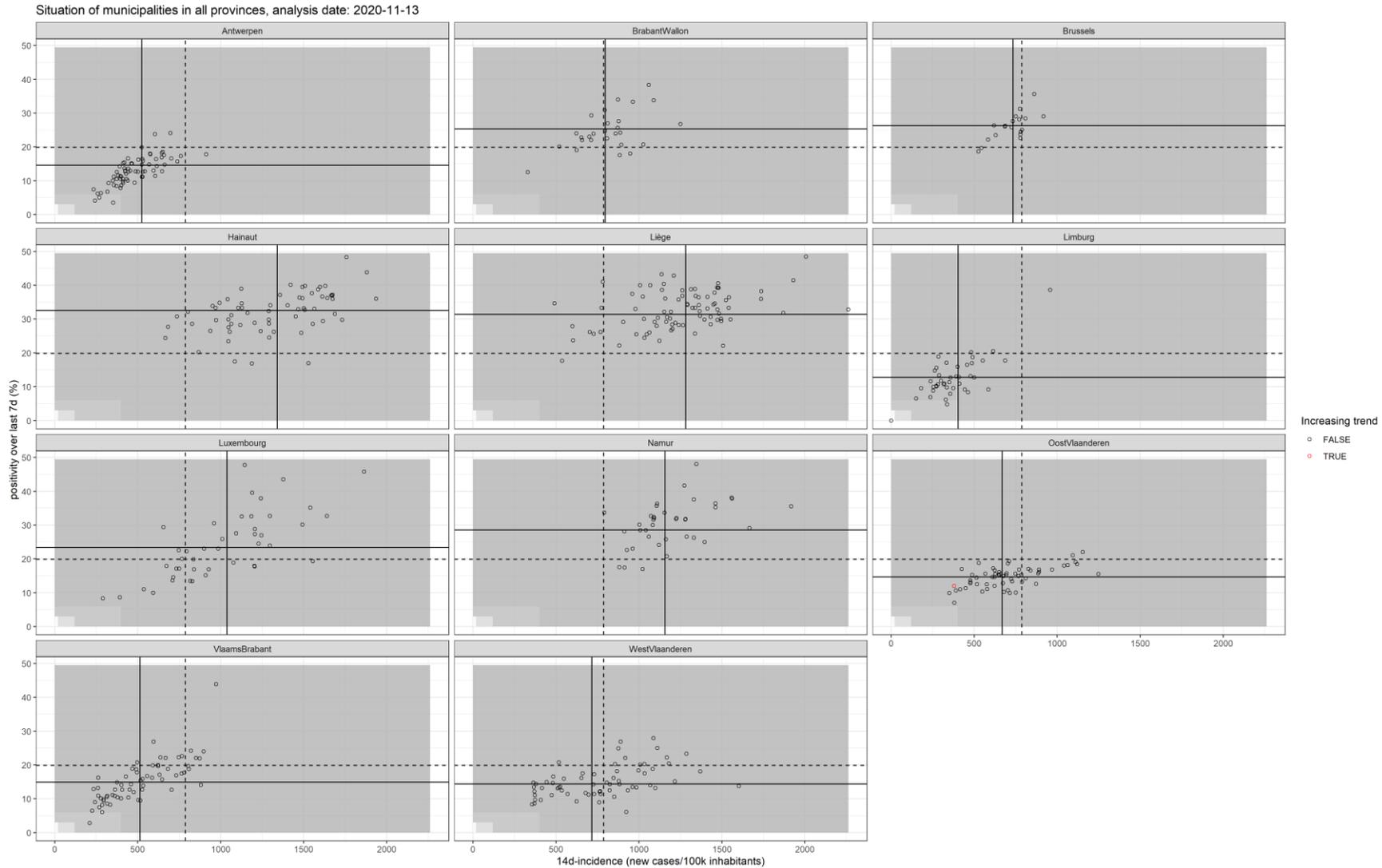
Annexe 1 : Nombre de nouvelles hospitalisations/100 000 habitants par semaine et par province, semaine 29 à 46

Le chiffre ci-dessous ne tient pas compte du nombre de lits disponibles dans une province.
Le suivi est assuré par le groupe "Surge capacity".



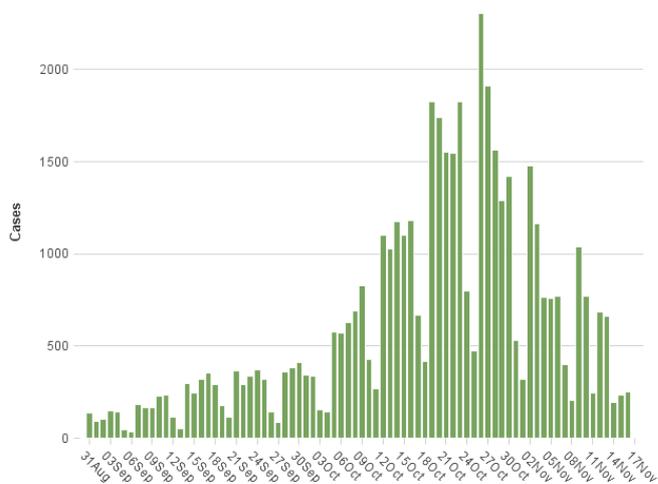
Annexe 2: Communes au sein des différentes provinces, en fonction du taux de positivité et de l'incidence cumulée sur 14 jours.

Les communes sont représentées en fonction de leur taux de positivité (abscisse) et de l'incidence cumulée sur 14 jours (ordonnée). Les communes indiquées en rouge ont une tendance à la hausse, les communes en gris une tendance à la baisse ou stable. Les lignes pleines montrent l'incidence cumulée moyenne et le PR pour la province concernée, les lignes pointillées indiquent l'incidence cumulée moyenne et le PR pour la Belgique.

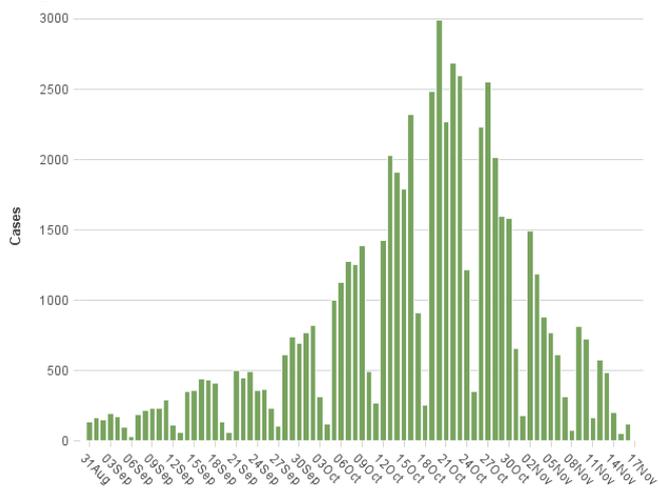


Annexe 3 : Courbes épidémiologiques par province pour la deuxième vague (A noter : l'axe des ordonnées diffère en fonction des provinces)

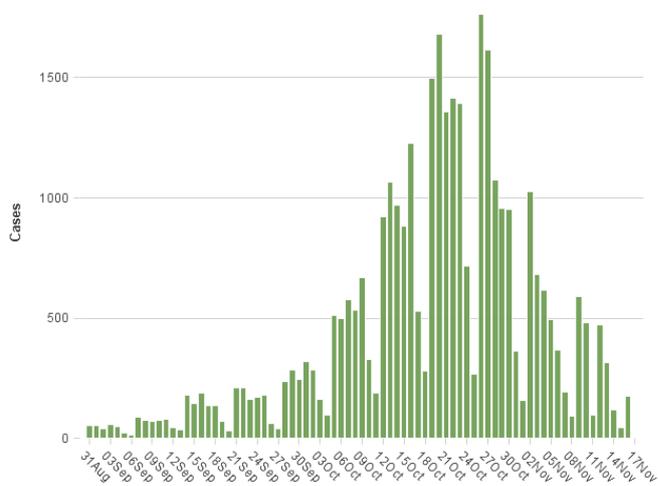
Anvers



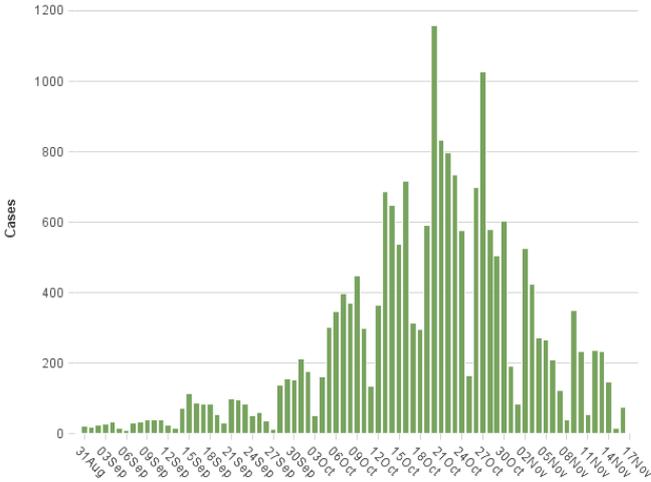
Région de Bruxelles-Capitale



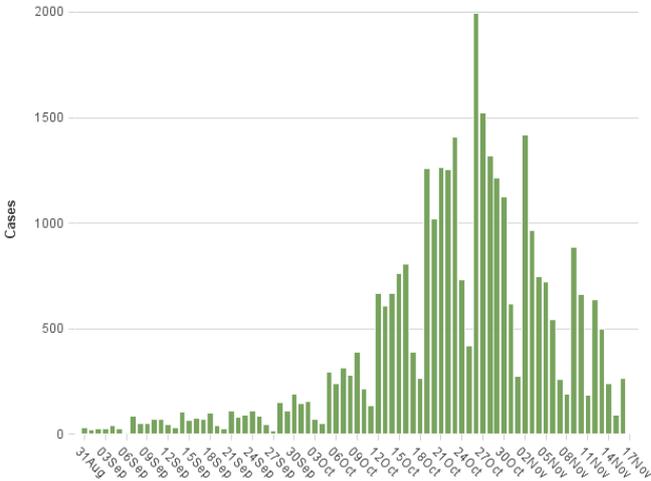
Brabant flamand



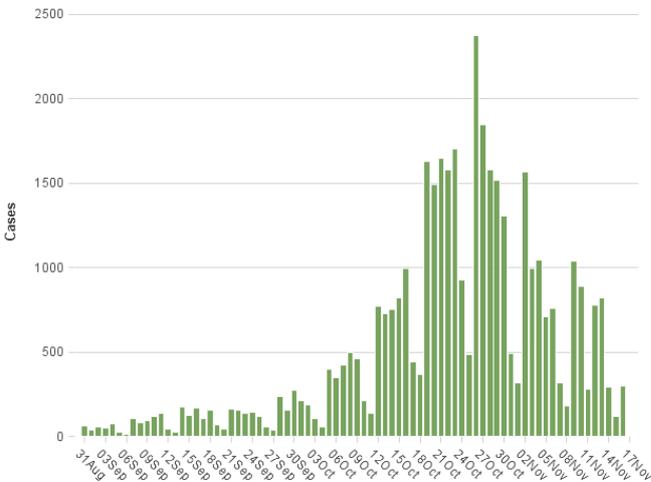
Brabant wallon



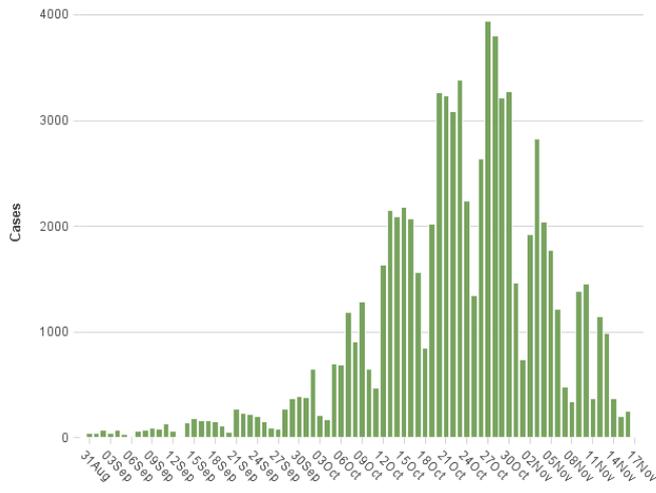
Flandre occidentale



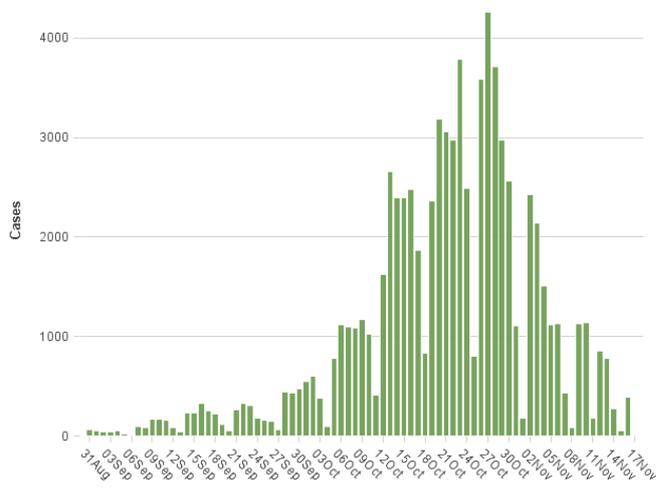
Flandre orientale



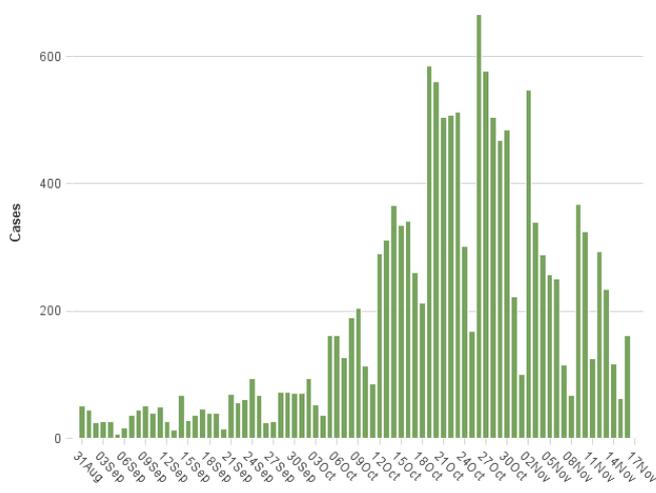
Hainaut



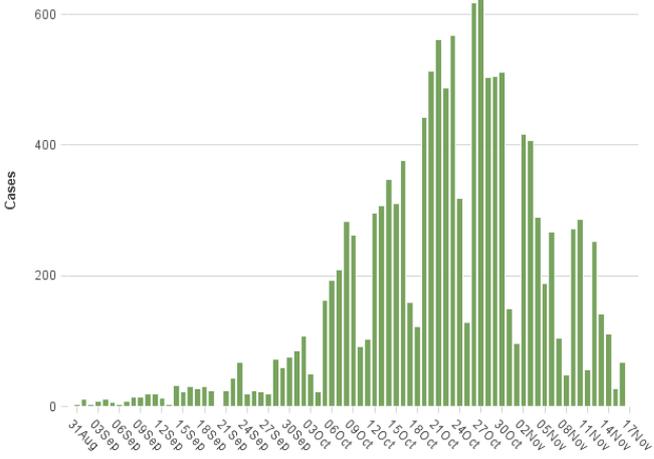
Liège



Limbourg



Luxembourg



Namur

